



MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS est par la présente donné, par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire mardi 10 décembre 2024 à 18h15 à la salle communautaire du 771 chemin de la Beauce, au cours de laquelle il procédera à l'avis de motion et au dépôt du projet de Règlement n° 336 concernant la taxation 2025.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil porteront sur les points suivants :

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Projet de Règlement n° 336 concernant la taxation 2025 – Avis de motion et dépôt du projet
- 4- Période de questions
- 5- Levée de l'assemblée

Donné à Calixa-Lavallée, ce 25 novembre 2024

PLarose

Pénélope Larose
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Pénélope Larose, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant des copies aux endroits désignés, le 25 novembre 2024

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 25 novembre 2024.

PLarose

Pénélope Larose
Directrice générale et greffière-trésorière